

Réf: Dossier 211227

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE CONSTRUCTION AMENAGEMENT
FONCIER » en abrégé « I.C.A.F »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN / COCODY ANGRE
3ème TRANCHE, Lot 4012B, Ilot 361TER

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 26 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE CONSTRUCTION
AMENAGEMENT FONCIER » en abrégé « I.C.A.F »

Objet :

- Aménagement foncier
- Construction de bâtiment
- Travaux publics et VRD
- Electrification rurale et étude
- Vente de matériaux et matériels de construction.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN / COCODY ANGRE
3ème TRANCHE, Lot 4012B, Ilot 361TER

Dirigeant(s) M CISSE MOHAMED ALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05134 du 12/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35769/GTCA/RC/2023 du 12/05/2023

